

Un tel système permettra d'établir un point de contact unique pour tous les fonds ainsi que d'éliminer les redondances et d'améliorer l'efficacité. Normalement, les pays présentent une liste restreinte de projets que les responsables du Fonds examinent et commentent, en tenant compte des intérêts des différents nationaux et du prix. On peut obtenir de l'information sur les projets visés une fois que l'accord initial entre le Fonds et le pays bénéficiaire a été signé. Le Fonds publie normalement un communiqué officiel, et le projet est annoncé publiquement dans le pays bénéficiaire. En règle générale, il n'y a pas encore eu d'appel d'offres et il n'est pas trop tard pour présenter une soumission à cette étape.

Fait à signaler, le Fonds arabe mettra en place en 1998 une « succursale » privée analogue à celle de la Société financière internationale, mais qui continuera de faire partie de sa structure actuelle. Le conseil d'administration a approuvé l'affectation de 500 millions de dollars US à la mise en marche des activités du nouveau service, qui sera administré par trois directeurs. Le Fonds aura une participation dans des projets du secteur privé et dans des compagnies, encouragera le financement en consortium et fournira des garanties. Pour cela, le Fonds traitera directement avec le secteur privé et aucune forme d'approbation ou de garantie de la part du gouvernement bénéficiaire ne sera requise. Une fois que le nouveau service sera entré en activité, il pourrait offrir d'intéressantes possibilités en matière de financement par actions, possibilité que les entreprises canadiennes qui participent à des projets de privatisation des infrastructures dans un pays arabe bénéficiaire auraient avantage à examiner de près avec leurs partenaires locaux.

La structure du Fonds arabe a été simplifiée et on a éliminé la séparation traditionnelle entre les différents pays et secteurs de responsabilité. Le service technique examine les projets et en surveille la réalisation à toutes les étapes. Le Fonds arabe a la réputation d'être l'organisme arabe dont les frais généraux sont les moins élevés et on souligne l'efficacité de son secrétariat de coordination.

Le Fonds arabe est en effet le siège du groupe de coordination des organismes nationaux et régionaux arabes, où l'on échange des idées et où l'on discute de politiques et d'interventions en vue d'améliorer l'efficacité de l'aide offerte dans le monde arabe; le Fonds fournit aussi au groupe l'appui requis. Le Fonds arabe conclut également des accords de cofinancement avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. Fait à signaler, les responsables du Fonds arabe se réunissent deux fois par an avec les responsables des autres fonds arabes et islamiques, y compris ceux du Fonds de l'OPEP, afin de prendre des décisions concernant les projets qu'il convient de financer collectivement et ainsi éviter les recouvrements et